

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



INTRODUCTION

L'idée de créer l'association est née, fin 2013, de la rencontre de jeunes professionnels du développement et de l'humanitaire souhaitant créer une structure offrant aux personnes en situation d'exclusion la possibilité de s'intégrer pleinement dans la société française par le biais de l'accès à l'emploi.

Les questionnaires-enquêtes réalisés par l'association constituent la base de toute action sur le terrain, tant au niveau de l'évaluation initiale que durant la mise en place du projet.

GOUVERNANCE

Le conseil d'administration est composé de 4 membres, tous bénévoles. Il se réunit 4 fois par an. Son bureau comprend un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

Conseil d'Administration/Le Bureau

Président :Alexandre Bensa

Secrétaire :Alette Chauveau

Trésorière :Marie-Hélène Perrin

Membres bénévoles:

Monica Mocanu

Loredana Stoian

Bénévoles non-membres: 4 personnes

Bénévoles du terrain et de coordination(et membres):

Laura Mocanu - Coordinatrice

Sarah Berthelot - Chargée de Projets

Marta Krzeminska - Responsable
administrative/communication

} Pôle Insertion
& Partenariat

} Pôle Administratif

SOMMAIRE

1. PRINCIPES D'INTERVENTION

page 3

2. ENGAGEMENT ET STRATEGIE

page 4

3. PROJET

page 5

4. MISE EN PLACE ACTION 1

page 8

5. COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2014

page 11

1. PRINCIPES D'INTERVENTION

Inspirée par les valeurs et les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, d'unité et d'universalité, notre association mènera des actions élaborées en partenariat avec les structures sociales, publiques et privées pour que le public bénéficiaire puisse profiter d'un accompagnement complet.

Cinq grands principes guident nos interventions :

1. Soutien personnalisé vers l'autonomie.

Permettre à chaque personne accompagnée de créer son projet professionnel personnalisé en fonction de son parcours professionnel précédent, de ses choix de vie, ses opportunités de développement, sa culture, etc. Les actions d'accueil, d'accompagnement et d'orientation prennent en considération l'identité, les convictions, la culture et les souhaits de la personne lui permettant d'être également autonome.

2. Synergie des actions solidaires.

En assurant le relais entre les personnes accompagnées et les structures d'accompagnement social, éducatif ou professionnel, notre action offre à ceux qui ne disposent pas d'opportunité, la capacité de créer leur projet dans la durée. L'action sociale d'orientation sera menée en concertation avec des structures associatives afin d'assurer l'accompagnement juridico-administratif des personnes en difficulté (migrants sans papiers, réfugiés etc.). Suite à la régularisation de leur séjour, notre démarche consistera en un accompagnement professionnel appuyé par des structures permettant une amélioration des compétences afin de rendre les personnes accompagnées prêtes à l'emploi sur le marché du travail français. Dans ce cadre, il ne s'agit pas d'assister mais de s'appuyer sur les initiatives et les savoir-faire pour élaborer une action commune.

« Le choix individuel est important pour le développement individuel autant que les non-choix » argumentait Amartya Sen, le gagnant du prix Nobel d'économie en 1998. Par ce projet associatif, nous essayons de tenir compte de tous les freins au développement humain individuel de ces populations en difficulté, tout en mettant en évidence les opportunités, notamment économiques, ou les choix qui peuvent se présenter en France pour ces personnes.

3. Partenariat.

Une stratégie partenariale public-privé sera initiée et promue par notre association à travers une démarche de capitalisation des offres des partenaires. Dans ce cadre, une action polyvalente positionne notre association dans un rôle de relais primordial: d'une part, grâce à l'orientation, au conseil et au suivi pour chaque personne vers l'emploi qui lui correspond et d'autre part pour le partenaire en pourvoyant ses offres d'emploi et pour le développement du secteur économique concerné.

4. Valorisation, participation et engagement.

La valorisation du volet « emploi » représente la base de toutes nos futures activités qui mèneront la personne accompagnée vers une insertion socioprofessionnelle à moyen et à long terme. Les connaissances et les savoir-faire de la personne qui devient candidate seront partagés et appréhendés dans le cadre d'un engagement solidaire auprès des autres personnes en difficulté. En maîtrisant les étapes de l'insertion professionnelle, les personnes auparavant accompagnées s'engageront ainsi dans différents projets (échanges, ateliers, bénévolat, sessions d'information pour les futurs candidats, parrainage etc.).

5. Promotion des droits de l'homme et prévention de toute discrimination.

Notre démarche s'inscrit dans une action de respect de l'individu et de sa dignité. Dans un contexte où les préjugés sont de plus en plus présents dans le discours public, il convient de revendiquer une égalité en droits pour les nouveaux arrivants. Au-delà du respect de la dignité que mérite chaque être humain sans distinction de race, d'âge, d'origine, de sexe, de convictions, nous luttons contre les potentielles atteintes à l'intégrité de la vie humaine.

2. ENGAGEMENT ET STRATEGIE

Le premier projet s'ancre dans une logique qui prend en considération l'approche par les « capabilités », décrite par l'économiste Amartya Sen. Dans le cadre de cette approche, la « capabilité » se développe en fonction des opportunités sur un territoire, des contextes sociaux, politiques et économiques, des facteurs intrinsèques (repli sur soi, manque de confiance, etc.) et extrinsèques. La démarche de l'association ACINA s'inscrit dans un processus de développement humain qui prend en compte le fond du problème (prise en compte des choix ainsi que des non-choix dans la vie des personnes). Le point essentiel de notre accompagnement sera de révéler les potentialités des personnes en valorisant toutes les compétences qu'elles possèdent tout en mettant en lumière les opportunités qu'elles peuvent saisir.

Une fois que les résultats attendus souligneront la qualité de la démarche de ce projet, il sera éventuellement étendu à d'autres départements, impliquant ainsi davantage d'acteurs. Cet élargissement du réseau de partenaires « formation et emploi » permettra d'augmenter les opportunités pour les personnes ciblées par le projet sur l'ensemble du territoire.

Développement associatif

L'association a débuté avec 4 membres adhérents et fondateurs. À la fin de l'année 2014 nous arrivons au nombre de 12. Nous souhaitons construire un projet de développement associatif impliquant dans les prochaines années l'adhésion de membres de plusieurs secteurs d'activité : des chercheurs, des anciens bénéficiaires, des étudiants, des managers d'entreprises, des travailleurs sociaux, des employés du secteur privé etc.

Pour gérer au mieux tous les aspects du suivi socioprofessionnel ACINA disposera d'un nouvel outil :

LOGICIEL RH ADAPTÉ AU PROJET.

Les questionnaires-enquêtes créés par l'association constitueront la base de toute action sur le terrain au niveau de l'évaluation initiale mais également après la mise en place du projet.

Les actions à réaliser en vue d'une sensibilisation au niveau national sont celles qu'ACINA met en place durant ce premier projet :

- *l'accompagnement vers l'emploi personnalisé et pérenne, dans une logique d'autonomie ;*
- *la mise en relation directe avec les recruteurs après l'accomplissement des différentes étapes d'accompagnement ;*
- *la lutte contre les discriminations dans l'emploi et la formation à travers la promotion de la cohésion sociale par le biais de l'interculturalité au sein de l'entreprise ;*
- *l'engagement dans le combat contre le travail souterrain ;*
- *le parrainage permettant de créer un réseau d'entraide pour les nouveaux bénéficiaires.*

Constats :

En région Île-de-France, les populations « roms » en situation de particulière vulnérabilité sont estimées à environ 7000 personnes, ce chiffre étant quasiment stable depuis les dix dernières années. Leur concentration dans l'agglomération urbaine d'Île-de-France et leur visibilité en raison des conditions de vie précaires (bidonville) ont entraîné des réactions de rejet et d'exclusion à leur rencontre.

Ces personnes d'origine roumaine et bulgare devraient jouir de tous les droits accordés aux citoyens européens. Pourtant, après avoir subi au fil de l'histoire de nombreux mouvements de rejet au sein des populations fondés sur la haine contre leur ethnie, ils endurent encore aujourd'hui de nombreuses violations de leurs droits, des agressions violentes et parfois mortelles. De plus, les femmes se retrouvent davantage discriminées, au sein même de leur communauté, en raison des représentations traditionnelles du rôle de la femme dans la famille.

En outre, depuis 2004, l'accès au marché du travail pour les Roumains et les Bulgares était limité: il existait d'une part les métiers fermés à ces citoyens et les métiers ouverts (métiers en tension) pour lesquels ils devaient obtenir une carte de séjour et une autorisation de travail. À compter du 1er janvier 2014, les ressortissants des deux pays peuvent désormais prétendre à tous les postes, sur présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport.

Malgré ce changement de contexte en leur faveur depuis début 2014, leur accès effectif au marché de l'emploi reste extrêmement limité.

Pourtant, les métiers en pénurie de main d'œuvre en France (79 en Région Île-de-France d'après un rapport établi par la

région après un travail avec Pôle Emploi et les partenaires sociaux) présente un manque quantitatif de candidats. Le Rapport sur les métiers en 2015 (Groupe de Prospective des métiers et qualifications de l'INSEE) relève ainsi les opportunités professionnelles qui existent dans certains secteurs en raison des difficultés de recrutement (agriculture, bâtiment, manutention, proceession du bois ou d'enlèvement métal etc.).

Un autre rapport (DARES, Commissariat Général au Plan) anticipe l'impact du départ des générations du baby-boom à partir de 2015 et un besoin élevé de main d'œuvre qui se fera alors ressentir pour les emplois peu qualifiés dans les services et l'aide à la personne en particulier.

Parallèlement à cet état des lieux, on constate que de nombreuses personnes vivant actuellement en habitat indigne (squat/bidonville etc.) ont occupé, notamment dans leur pays d'origine, des emplois dans des secteurs d'activité de l'industrie (mécanicien d'engin, cariste), de la métallurgie (soudeur, chaudronnier) ou de l'artisanat (mâçons) qui sont en France des métiers en tension. En France, l'accompagnement professionnel de ces populations ne peut pas être pleinement assumé par les structures publiques existantes pour diverses raisons: difficultés de communication avec un public n'ayant parfois que très peu de connaissances de la langue française, un public éloigné géographiquement des structures d'accompagnement professionnel, etc.

Ainsi, notre rôle n'est pas de remplacer ces structures compétentes en matière d'accès à l'emploi mais d'apporter un appui alternatif tout en créant également des relations de partenariat avec celles-ci.

Objectifs :

Pour concrétiser cette perspective, le projet **visé les objectifs spécifiques suivants**:

- Appuyer les personnes accompagnées dans la création de leur projet professionnel afin de fournir des repères, de la confiance et une meilleure connaissance du monde professionnel en France ;

- Faciliter l'accès aux droits sociaux fondamentaux et à des instruments/outils qualifiants afin de leur garantir une étape primordiale dans leur intégration professionnelle ;
- Établir une passerelle entre les acteurs économiques et une main d'œuvre potentielle pour augmenter leur employabilité ;
- Stabiliser leur parcours afin de les rendre autonomes en matière d'évolution professionnelle.

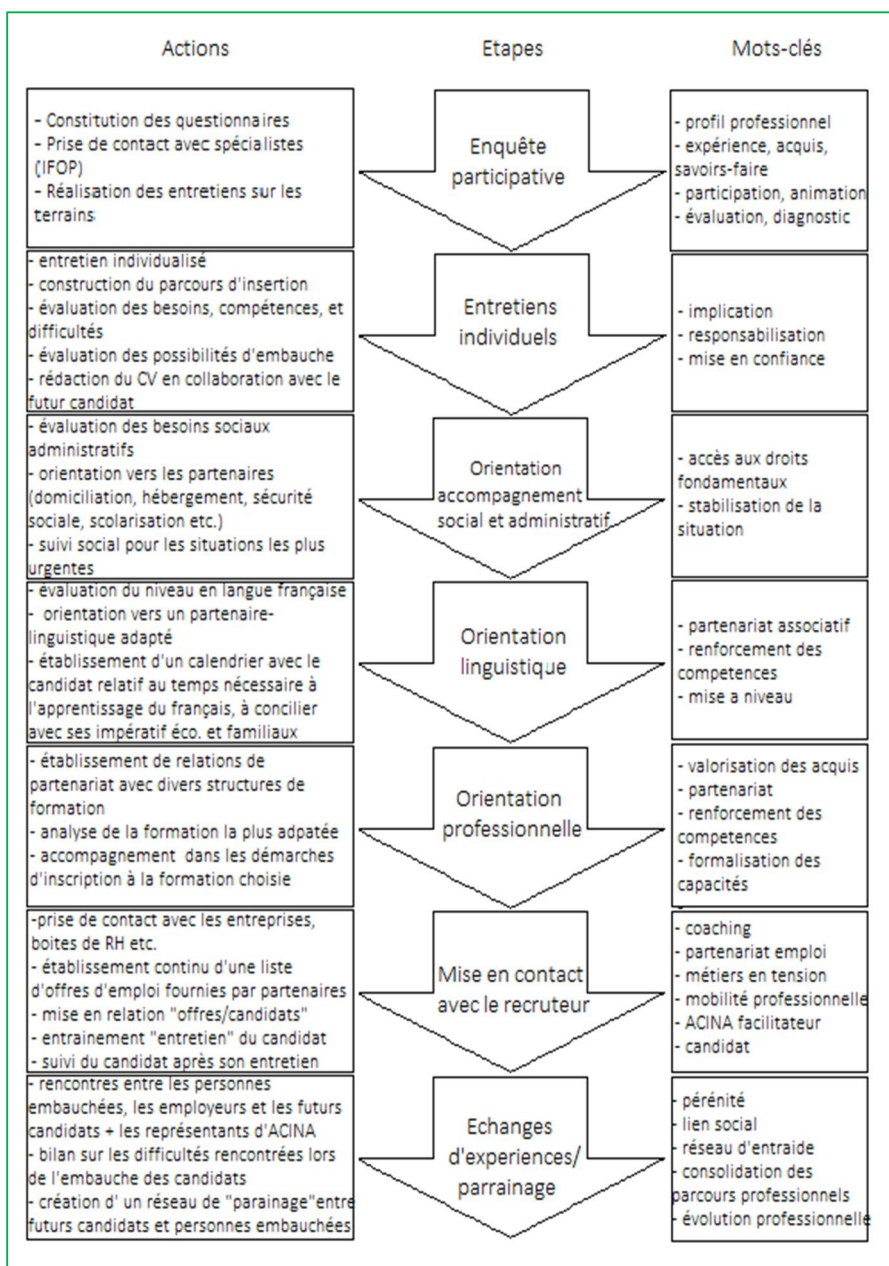
Déroulement de l'action:

Afin de mieux cibler les spécificités professionnelles des personnes et leurs difficultés d'accès à l'emploi, une enquête a été réalisée sur les terrains à travers des questionnaires individuels menés auprès des bénéficiaires (septembre-novembre 2014). Suite à cette enquête, un rapport a été effectué afin de mieux répondre aux besoins de ces populations dans le cadre du processus d'accompagnement personnalisé.

Début 2015, après reprise de contact, des entretiens avec les personnes souhaitant intégrer le projet auront lieu avec le conseiller en insertion professionnelle qui procédera aux inscriptions à des cours d'alphabétisation/français ou à des qualifications auprès des partenaires. Une démarche de coopération est également lancée auprès des potentiels employeurs privés et publics. La capitalisation des offres d'emploi proposées par ces partenaires permettra aux personnes auparavant accompagnées de devenir candidates. Dans le même temps, une démarche de coopération est lancée auprès des acteurs publics et associatifs dans le but de pouvoir orienter les bénéficiaires vers d'autres structures aptes à résoudre les problématiques d'ordre social afin que l'association se concentre sur l'accompagnement professionnel. Afin de permettre un accès aux droits communs, dont le droit au logement, les personnes seront également orientées vers le travailleur social d'ACINA. Une attention particulière sera accordée aux femmes subissant des discriminations dans l'emploi et la formation en raison des représentations communautaires traditionnelles.

Dans une dernière étape les personnes devenues autonomes et employées soutiendront les potentiels candidats (bénévolat).

Schéma synthétique des étapes du projet « Lutte contre l'exclusion des personnes vivant en bidonville/squat à travers la formation et l'insertion professionnelle »



Moyens de mise en œuvre :

Sur le plan humain :

- Personnels dirigeant de mission (2) dont un coordinateur et un chargé de projets et de partenariats ;(bénévoles à temps pleins durant l'année 2014) ;
- Personnels techniques (2) dont un travailleur social et un conseiller en insertion ;
- Personnel d'appui (1) dont un Responsable administratif et communication qui sera également professeur bénévole FLE ;
- Bénévoles possédant diverses compétences dont la maîtrise de la langue roumaine pour certains.

Sur le plan matériel :

- Location d'un espace/appartement/bureaux ;
- Équipements des structures d'accueil et de formation ;
- Matériel informatique (ordinateurs, imprimante, logiciels) ;
- Mobilier, fourniture, consommables dont la plupart acquis par des dons ;

Sur le plan formation :

- Dispositifs pédagogiques ;
- Matériel bureaucratique

Partenariat :

- **Partenaires linguistiques** envisagés :La 20ème Chaise (Paris), Autremonde (Paris), Atouts Cours (Paris), Le Secours Catholique – Caritas France – Délégation de Houilles, Sartrouville (Houilles), Ensemble pour le Développement Humain (Villiers-le-Bel), Ensemble – Centre Social les Sablons (Sarcelles), AFIFA (Cergy) ;
- **Partenaires emploi** : GMS Maintenance, GEIQ Île-de-France Bâtiment, Ergalis Bâtiment (Paris) ;
- **Partenaires formation** :Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ;
- **Partenaires associatifs** (autres domaines) :Délégation de Paris du Secours Catholique (accompagnement démarches administratives), École à la rue Paris (scolarisation) ;
- **Partenaires financeurs** envisagés: Fondation Baudoux (5000 euros accordés), Ville de Paris (dossier en cours d'instruction), Conseil Régional (dossier en cours d'instruction), Fondation Caritas (dossier en cours d'instruction), Fondation Abbé Pierre, Fondation Financière del'Echiquier, ACSE, etc.

**Opération
microDON**

2014



• 10 octobre 2014 •

ACINA a participé à
l'opération Microdon
à Franprix Paris 01.
Nous avons récolté
683,17 euros.

4 • MISE EN PLACE ACTION 1

Focus sur l'enquête menée sur le terrain.

Nous avons mené une action qui s'est déroulée durant la période de septembre à novembre 2014.

Nous avons élaboré un questionnaire afin d'établir un rapport présentant une analyse sur la question de l'employabilité des personnes roumaines vivant en bidonville/squat/hôtel social dans le département du Val-d'Oise, des Yvelines et de Paris.

Ce rapport, de nature évaluative, prévisionnelle et prospective, envisage de concilier le qualitatif et le quantitatif tant dans la collecte qu'au niveau de l'analyse des données. La méthodologie de l'enquête-questionnaire, plus précisément de la manière de mener les entretiens avec les sujets, se veut participative, professionnelle et objective, afin qu'aucun facteur ne puisse influencer les réponses. L'analyse des réponses est réalisée par plusieurs personnes membres de l'association, permettant d'obtenir plusieurs avis et donc un résultat davantage qualitatif.

Le questionnaire :

Ce questionnaire est destiné à mettre en avant les connaissances, les savoir-faire, les aptitudes et les potentialités en matière d'emploi de ces migrants européens vivant en habitat précaire. Il s'agit plutôt d'un outil d'évaluation des besoins et des problèmes d'insertion professionnelle, dont l'utilisation est essentielle avant toute intervention ou démarche d'accompagnement professionnel.

Le questionnaire a permis d'obtenir des informations sur les sujets suivants :

- Niveau de formation de la personne ;
- Savoir-faire de la personne ;
- Potentialité d'apprentissage et d'embauche ;
- Compétences à valoriser ;
- Profil professionnel de chaque personne ;
- Secteurs d'activité dans lesquels les personnes peuvent être embauchées ;
- Sources d'information sur les emplois en France ;
- Connaissances sur les métiers en France ;
- Difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi ;
- Informations générales.

La réalisation :

Le choix des lieux sur lesquels nous avons pris la décision d'interviewer les personnes était dicté par plusieurs facteurs, notamment le nombre d'acteurs intervenant sur le même site et la réceptivité ou le rejet par les publics des bénévoles menant l'action.

En raison des multiples acteurs intervenant en faveur du même public dans les départements limitrophes de Paris, plus précisément dans le département de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, d'Essonne, l'association ACINA a choisi comme terrains d'intervention le département du Val-d'Oise, de Paris et une petite partie des Yvelines.

Ainsi, l'enquête-questionnaire a été menée sur 7 lieux de vie situés dans le département du Val-d'Oise, des Yvelines et de Paris. Il s'agit de 3 terrains (bidonvilles) à Sarcelles, Eragry et Bezons, 3 squats à Argenteuil, à Villiers-le-Bel, à Houilles et des logements sociaux sur Paris (hôtel).

Le public que l'équipe ACINA a rencontré est varié : femmes, hommes, jeunes, personnes âgées. L'âge moyen des personnes participant à l'enquête est de 31 ans pour les hommes et 30 ans pour les femmes.

Dans le cadre de la première rencontre avec le public de chaque lieu de vie, une présentation de l'association et du projet a été faite en présentant la durée et l'objet de ce dernier. Les informations sur le déroulement de l'enquête-questionnaire et la suite du projet étaient clairement présentées :

- 4 mois pour la réalisation de l'évaluation initiale et du rapport (septembre-décembre 2014) ;

- le début du projet et la rencontre avec les partenaires clés du projet programmés pour le début de l'année 2015.

Les premières reprises de contact avec un premier groupe de personnes ayant pour but l'élaboration du projet professionnel personnalisé sera effectué à partir du moment où l'association bénéficiera d'un local associatif (février-mars 2015).

A la suite de la phase de présentation, des rendez-vous étaient pris au cours des jours suivants avec les personnes souhaitant participer à cette étape d'évaluation initiale.

Les entretiens ont duré 20 minutes chacun et se sont déroulés dans la demeure de chaque famille dans un cadre respectant l'intimité de chaque personne.

Les questions ont été lues à haute voix. Elles étaient traduites soigneusement dans la langue des personnes interrogées afin qu'elles comprennent bien le sens de chaque question.

Il a été organisé en plusieurs parties :

- Questions d'ordre général sur la situation de la personne (7 questions)
- Questions sur la scolarité et la formation de la personne (7 questions)
- Questions sur le parcours professionnel (12 questions)
- Questions sur la recherche d'emploi (4 questions)
- Questions sur les ressources mobilisées et freins à l'emploi (10 questions)

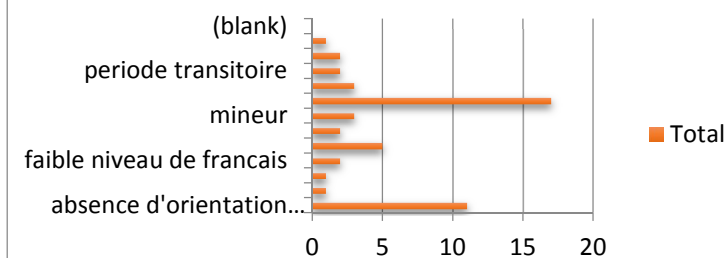
Les conclusions :

L'action menée a permis d'interviewer: 9 personnes à Argenteuil, 39 personnes à Villiers-le-Bel, 11 personnes à Bezons, 9 personnes à Eragny, 4 personnes à Paris.

Nous avons constaté que ces personnes sont socialement et professionnellement démunies, ayant des conditions de vie difficiles et ne connaissant pas le fonctionnement des institutions françaises d'accès à l'emploi. Il s'agit aussi bien d'adultes que de jeunes en situation de décrochage scolaire du fait des expulsions ou d'un manque d'orientation et d'accompagnement social.

Les personnes interrogées sont arrivées en France principalement après les années 2000, bien que certaines aient émigré avant la chute du communisme (1989) pour des raisons liées aux conditions de vie dans le système politique communiste : pénurie d'aliments, pratiques discriminatoires, limitations de libertés et autres.

Raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas commencé leur recherche d'emploi en France



Malgré les acquis théoriques et pratiques dont certaines personnes bénéficiaient avant leur arrivée en France, les activités de survie entraînent une visibilité exacerbée dans la société.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation des personnes interrogées, sur un total de 88 personnes, vingt-cinq ont été scolarisées jusqu'à l'âge de 14 ans. Sept ont continué leurs études jusqu'à 18 ans, deux sont en 5^{ème} en France et une seule a pu prolonger son éducation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Ces statistiques mettent en évidence un des principaux freins à l'amélioration des conditions de vie des roms : le faible niveau d'éducation. Un très faible pourcentage de la population rom accède à l'éducation secondaire pour diverses raisons : précarité, solidarité familiale et manque de projets pour soi, complexe d'infériorité provoqué par un système discriminant, etc. Les rares personnes à obtenir un diplôme optent pour une filière leur permettant d'obtenir rapidement un revenu journalier, choix lié à la précarité de leurs conditions de vie.

L'accompagnement vers la formation apparaît donc comme un pilier fondamental de l'insertion de cette population, et en particulier des femmes.

La plupart de ces femmes ont été des mères au foyer, ce qui n'a pas permis selon leurs « croyances » ou coutumes la recherche d'un travail. Les « règles » de la communauté imposent indirectement à la femme de respecter l'habitude de garder les enfants et d'accepter son statut dans la famille traditionnelle, mais cela n'en est pas la seule raison qui explique l'inactivité professionnelle de certaines femmes. Nous devons nous interroger sur les raisons qui poussent une femme à choisir sa ville familiale au détriment de sa vie professionnelle. Une des femmes questionnées estime par exemple que sans diplôme, aucune embauche n'est envisageable, ce qui révèle le manque de confiance en soi, la méconnaissance des débouchés accessibles aux moins

diplômés ainsi que l'influence de leurs proches mal renseignés sur leurs droits.

Nous avons également remarqué que les raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas eu une expérience professionnelle dans le pays d'origine sont les mêmes que celles pour lesquelles elles n'ont pas recherché un travail en France.

Notre analyse démontre que la majorité des personnes interrogées ont eu au moins une expérience professionnelle.

En ce qui concerne leurs activités professionnelles pendant la période durant laquelle l'enquête a été menée, sur les 48 hommes interrogés, seuls 17 ont déclaré exercer une activité professionnelle au moment de l'enquête. Le taux d'insertion sur le marché du travail est encore plus faible chez les femmes : seulement 6 sur nos 40 participantes exerçaient une activité, les autres étant le plus souvent mères au foyer.

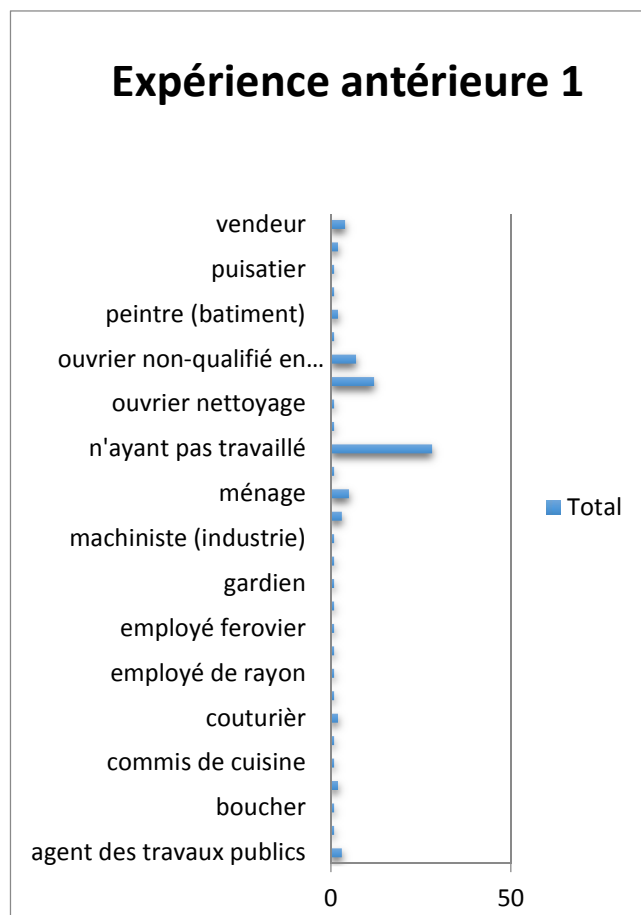
Les personnes identifiées comme exerçant une activité au moment de l'enquête ne sont pas dans une situation sociale régulière, la plupart exerçant un travail ponctuel et non-déclaré.

Les secteurs dans lesquels les personnes interviewées ont des expériences professionnelles, sont :

- le secteur de la manutention et de l'industrie ;
- le BTP, de la Construction et des Travaux Publics ;
- la restauration ;
- le nettoyage et les services à la personne ;
- l'agriculture.

En ce qui concerne la recherche d'emploi en France, 61 % des personnes ont déclaré n'avoir pas entamé de démarche. En analysant les raisons pour lesquelles ces personnes n'ont pas commencé leur recherche d'emploi en France nous observons que cela n'est pas un choix individuel, mais plutôt le produit d'un contexte (mineur, femme au foyer, mesures transitoires de l'intégration européenne, manque de soutien social et professionnel, etc.). Cela représente également un exemple pertinent (du choix ou du non choix pour le développement humain) du fait que la possibilité de se développer ne tient pas du choix de l'individu. Ainsi, ni le milieu précaire dans le pays d'origine, ni l'arrivée dans un pays riche, ne favorisent l'insertion de ces personnes exclues dans la société.

Nous avons pu constater que le manque d'accès à l'emploi n'est pas dû qu'aux mesures transitoires mais



également à une méconnaissance des structures de droit commun pour la recherche d'emploi. Nous remarquons que la recherche d'emploi par le biais du bouche à oreille est très répandue.

30% de personnes interrogées estiment que leur difficulté dans la recherche d'un emploi sont liées au lieu d'habitation et aux conditions de vie. Cela met en lumière la situation d'exclusion dans laquelle ces individus se sont retrouvés ces dernières années. Néanmoins, cela n'affecte pas leur motivation à trouver un emploi car lors des entretiens individuels les personnes interrogées estimaient devoir lancer leurs recherches d'emploi malgré les conditions dans lesquelles elles vivaient.

En ce qui concerne leur souhait de participer à une formation qualifiante, les personnes interrogées manifestent un grand intérêt : 95 % des personnes sont motivées à bénéficier et participer à une formation. Nous avons également questionné les bénéficiaires sur la flexibilité par rapport à la mobilité. Il en résulte qu'une majeure partie des personnes a confirmé qu'elle était prête à changer de zone géographique sur le territoire français si cela pouvait lui permettre d'obtenir un emploi stable.

COMPTE DE RESULTAT 2014			
PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	Ecart (2014/2013)
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation (74)	5 000,00	0,00	5 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	1 258,17	0,00	1 258,17
Dont :			
- Cotisation	107,00	0,00	107,00
- Produits divers de gestion courante (dons...)	468,00	0,00	468,00
Reprises sur amortissements et provisions (781)	0,00	0,00	0,00
Transfert de charges (791)	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	6 258,17	0,00	6 258,17
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	Ecart (2014/2013)
Achats matières premières et marchandises	111,87	0,00	111,87
Services extérieurs	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Sous-traitance	0,00	0,00	0,00
- Locations et charges	0,00	0,00	0,00
- Entretien, réparations et maintenance	0,00	0,00	0,00
- Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	0,00	0,00	0,00
Autres services extérieurs	696,76	0,00	696,76
Dont :			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	300,00	0,00	300,00
- Publicité, relations publiques	0,00	0,00	0,00
- Déplacements, missions et réceptions	19,30	0,00	19,30
- Frais postaux et frais de télécommunication	0,00	0,00	0,00
- Services bancaires et assimilés	377,46	0,00	377,46
- Cotisations diverses	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
Charges de personnel	0,00	0,00	0,00
- Rémunération du personnel	0,00	0,00	0,00
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00	0,00	0,00
Autres charges courantes	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	808,63	0,00	808,63
Résultat d'exploitation	5 449,54	0,00	5 449,54
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	0,00	0,00	0,00
Résultat courant	5 449,54	0,00	5 449,54
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Produits de cessions des éléments actifs cédés (opte 775)	0,00	0,00	0,00
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (compte 777)	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)	0,00	0,00	0,00
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00	0,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	0,00	0,00	0,00
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice - excédent (+)	5 449,54	0,00	5 449,54
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
- Bénévolat	15 248,00	0,00	15 248,00
- Prestations en nature	0,00	0,00	0,00
- Dons en nature	0,00	0,00	0,00
Total évaluation produits	15 248,00	0,00	15 248,00
Charges			
- Secours en nature	0,00	0,00	0,00
- Mise à disposition gratuites de biens et services	0,00	0,00	0,00
- Personnel bénévole	-15 248,00	0,00	-15 248,00
Total évaluation charges	-15 248,00	0,00	-15 248,00

5.

Compte de résultat et bilan 2014

BILAN 2014

BILAN DE L'ASSOCIATION AU 31/12/2014

ACTIF		€	PASSIF		€
Total actif immobilisé		0,00	Total capitaux propres		5 449,54
Aménagements			Fonds associatifs		5 449,54
Véhicule			Fonds dédiés		
Dépôts et cautions			Report à nouveau		
Mobilier			Résultat net de l'exercice		
			Subventions d'investissement		
Total actif circulant		5 449,54	Provisions pour risques et charges		0,00
Stocks			Total dettes		0,00
Créances			Dettes fournisseurs		
Banque	5 448,84		Dettes de sécurité sociale		
Caisse	0,70		Emprunts		
TOTAL ACTIF		5 449,54	TOTAL PASSIF		5 449,54





ACINA

6, rue des Mauvais-Garçons,
75004 PARIS

Téléphone : + (33) 7 81 94 89 53

E.mail : acina.france@gmail.com